Fiche action

Apprentissage de la pratique Permis B

Un accès à la mobilité autonome et au permis de conduire au service de l'insertion socioprofessionnelle

Objectif général

L'objectif général de cette formation est de **préparer la personne au passage du permis de conduire**.
En objectifs déclinés, cette formation va permettre au participant de :

- Maîtriser chacune des 4 compétences du conducteur en surmontant ses difficultés
- Se présenter à l'examen du permis de conduire dans les meilleures conditions

Public visé

Les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité dans le cadre de leur parcours d'insertion socio professionnelle.

Prérequis

Niveau de langue A2- B1
Avoir obtenu le code de la route et avoir réalisé un bilan de positionnement permettant d'évaluer les compétences à acquérir.

Méthodes mobilisées et moyens pédagogiques

A partir des données issues du bilan de positionnement, le formateur propose à la personne un programme de formation lui permettant de valider progressivement chacune des compétences listées ci-dessous.
La formation repose notamment sur une forte relation de confiance entre la personne et son formateur.

Aptitudes et compétences

Préparation aux exigences de l'examen
La formation conduite s'organise à partir des 4 compétences suivantes :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Modalités d'évaluation

Validation continue des compétences avec le formateur référent du parcours
Evaluation d'une heure de conduite avec un autre formateur.
Attestation de réussite à l'examen

Formateurs

Enseignant.e.s de la conduite et de la sécurité routière.

Modalités et conditions

En fonction du bilan de positionnement, cette formation peut se dérouler sur véhicule à boite mécanique ou automatique.

Durée

La durée est évaluée lors d'un bilan de positionnement préalable et réétudié au besoin selon la progression de la personne. Le calendrier de formation est fixé entre le formateur et la personne à raison de 2h à 4h de conduite par semaine.

Délai d'accès

La formation de conduite peut débuter si la personne a déjà obtenu l'examen du code de la route. Si une demande de prise en charge financière a été demandé, il est nécessaire d'attendre un retour avant de débuter la formation. L'accès à la formation se fait dans un délai entre 1 et 3 mois.

Tarifs

Une heure de conduite a un coût de 55€ dans le Puy-de-Dôme et en Haute-Loire.
En fonction de la situation administrative, la formation est prise en charge par des financements publics ou privés : Conseil Départemental, France Travail, FASTT, etc… Le CPF ou un financement personnel peut aussi être apporté.
Avant toute entrée en formation, FIT assure un accompagnement au financement du parcours.

Accessibilité

Selon le type de handicap, la formation peut être adaptée.
Pour toute demande à ce sujet, prendre contact avec FIT.

Inscription et demande

Pour toute demande relative à cette formation, contacter :

Cécile Marty
07 46 22 89 87
c.marty@fit-formation.net

Taux de réussite à l'examen en 2025 Haute Loire : 88 %
Nombre de présentations à l'examen : 32
Taux de réussite à l'examen en 2025 Puy de Dôme : 79%
Nombre de présentations à l'examen : 139


PERMIS B / AAC
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne
PROGRAMME DE FORMATION REMC
C1
Maîtriser
le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
a. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.
b. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
c. Tenir, tourner le volant et maintenir sa trajectoire.
d. Démarrer et s'arrêter.
e. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
f. Utiliser la boîte de vitesses.
g. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
h. Regarder autour de soi et avertir.
i. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
C2
Appréhender
la route et circuler dans des conditions normales.
a. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
b. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
c. Adapter l'allure aux situations.
d. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
e. Tourner à droite et à gauche en agglomération.
f. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
g. S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
C3
Circuler
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
b. Croiser, dépasser, être dépassé.
c. Passer des virages et conduire en déclivité.
d. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
e. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
f. Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
g. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
h. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
C4
Pratiquer
une conduite autonome, sûre et économique.
a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
b. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
c. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
e. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation ...).
f. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
g. Pratiquer l'écoconduite.
CODES ROUSSEAU
Le meilleur de la pédagogie